

Mise en route du projet d'Eglise en Guyane

Comme nous vous en parlions dans un [article précédent](#), l'Eglise protestante de Guyane a mis en place un projet immobilier et cherche à vivre pleinement dans son environnement.

Avec la rentrée 2015, le pasteur Calla nous rappelle les grandes lignes des deux projets retenus.



Membres du Conseil paroissial

Edification d'un complexe ecclésial

Sur l'année 2015-2016, les actions prévues sont :

- louer un presbytère-temple ;

- établir un cahier des charges ;
- créer le comité de pilotage (COPIL) ;
- présenter le COPIL à l'AG et l'avancement de montage de projet.

« Développer notre Eglise tout en affirmant son identité »

Sur l'année 2015-2016, les actions prévues sont :

- réalisation d'une plaquette d'accueil et de présentation de l'Église ;
- séance de formation sur l'identité et le fonctionnement de la paroisse pour les nouveaux adhérents ;
- établir le système des parrains comme outil d'évangélisation ;
- développer musique et chorale ;
- culte commenté.

Le pasteur Calla insiste sur l'importance de ce projet :

« Nous sommes tous appelés, qui que nous soyons, quoi que nous fassions et pour combien de temps nous sommes en Guyane, à nous engager totalement dans ce projet.

Vous serez, pour certains, appelés par le Conseil presbytéral à vous rendre utiles humblement pour concrétiser ce projet et être au service des sœurs et frères de cette Eglise.

Préparez-vous ! Notre communauté a besoin de l'engagement de chacun. »